



Parc Info N°14 - 02/05/2025

Décision de Sanctions concernant les tournages non déclarés

Chers voisins,

Malgré notre récent rappel concernant les règles à respecter pour les tournages au sein de notre résidence, nous constatons une fois de plus que ces règles ne sont pas suivies. En effet, un tournage se déroule actuellement sans que nous en ayons été informés, ni même la police municipale.

Nous avons donc décidé de **suspendre l'accès au centre de loisirs pour le ou les lots qui n'ont pas respecté notre cahier des charges.**

Cette sanction sera désormais appliquée à tout tournage non autorisé.

AFUL du Parc de Lésigny 77150 LESIGNY A.F.U.L

Chemin de l'école, 77150, Lésigny

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

